



Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des Outre-mer

Discours aux élus de Guyane

Hôtel de la collectivité territoriale de Guyane (CTG) - Cayenne

Dimanche 17 septembre 2017

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président de la Collectivité territoriale de Guyane,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Madame la maire de Cayenne,

Monsieur le président de l'association des maires,

Mesdames et messieurs les élus,

Chers amis,

Les conséquences de l'ouragan Irma ont bouleversé l'organisation de ce voyage officiel en Guyane, prévu de longue date. Je tenais à ce titre à remercier la solidarité des élus, des services de l'Etat et des citoyens de Guyane qui se sont manifestés pendant cette crise. **Au-delà de l'engagement de l'Etat, cette solidarité de l'ensemble des citoyens d'outre-mer a été d'un grand réconfort pour les victimes de cet ouragan.**

Sur place, j'ai pu constater à quel point les blessures physiques et psychologiques étaient importantes. Il faudra du temps pour panser les plaies. Aujourd'hui, l'heure est à la reconstruction. Saint-Martin et Saint Barthélémy renaîtront. **La fraternité dont vous avez fait preuve nous encourage à renforcer nos efforts ; ensemble.**

Mais le cataclysme qui a frappé Saint-Martin et Saint-Barthélemy ne me fait pas oublier les engagements forts de l'Etat vis-à-vis de la Guyane. Une urgence ne chasse pas l'autre. Ma présence est l'occasion de vous le réaffirmer haut et fort : l'Etat tient ses engagements pour la Guyane.

Il y a deux mois, nous nous réunissions à Oudinot pour le premier comité national de suivi de l'accord de Guyane. **Je m'étais engagée à établir un calendrier de suivi et à organiser de comités locaux.** C'est le cas : le premier comité local de suivi s'est réuni le 20 juillet à l'Université de Cayenne et les réunions thématiques ont débuté le 16 août.

Je suis attachée à la transparence, et à des discussions franches, qui seront le fondement de nos échanges. Le site internet permettant à tout citoyen de suivre l'avancement de l'accord de Guyane sera livré avant la fin de l'année.

Cet accord, c'est un plan d'urgence (PUG) de plus d'1 milliard d'euros pour le territoire : 30 mesures prioritaires dans les domaines de la sécurité, de la justice, de la santé, de l'éducation, des transports, du foncier et du soutien à l'économie locale.

Ce sont aussi 164 mesures sectorielles des ateliers de travail et l'examen des 35 mesures complémentaires présentées par le collectif Pou Lagwiyan dekolé.

Je m'exprimerai sur le sujet, en présence des élus, lors du comité de suivi que je présiderai demain après midi. Ces accords posent un cadre, résultant d'une volonté collective que nous nous engageons à respecter.

Les mobilisations sociales de mars et avril ont mis en lumière les difficultés, les fragilités et les défis de la Guyane.

L'un de ces défis, c'est le dynamisme démographique. Je sais que vous, élus de terrain, devez chaque jour en tenir compte pour assurer à vos administrés un accès aux services publics essentiels.

Seul territoire continental d'outre-mer et de loin le plus étendu, la Guyane est confrontée à des questions majeures en termes d'aménagement du territoire et de développement pérenne et durable.

Comment conjugue-t-on l'accès à l'énergie, aux communications et à la santé dans des espaces enclavés, dont la voie fluviale demeure la principale voie de communication avec le chef lieu ?

Comment relève-t-on le défi du logement, de l'éducation et de l'insertion professionnelle quand la population a doublé en 20 ans, et que les moins de 25 ans en représentent 50 %.

Comment faire vivre ensemble une mosaïque de communautés, d'origines variées, dans un territoire où la cohésion sociale est mise à mal au quotidien par la violence, et la perte des repères traditionnels, exposant les populations vulnérables?

Comment relever le défi de l'intégration et de l'identité dans une société dont la moitié de la population est étrangère et pour une bonne part en situation irrégulière ?

J'aurai l'occasion d'aller au contact des habitants sur le terrain pour les écouter et mieux comprendre ces réalités.

Face à ces défis, l'Etat apporte des réponses à travers les accords de Guyane.

Mais de nombreuses solutions sont apportées par le travail opiniâtre mené par les élus sur le terrain au quotidien.

Sur ces questions, le renforcement des forces de l'ordre et de l'action judiciaire a déjà produit des effets qui restent à amplifier. De nouveaux commissariats et infrastructures judiciaires émergent là où c'est indispensable.

S'agissant de la santé, la remise à niveau des équipements est en cours. Cet effort de l'Etat, soutenu par ma Collègue Agnès Buzyn, est massif. Nous avons pris la mesure des enjeux.

L'effort d'investissement des collectivités est lui aussi fortement soutenu par l'Etat : internats et constructions scolaires.

Je connais vos inquiétudes concernant la diminution importante du nombre des contrats aidés. Nous avons obtenu des moyens supplémentaires pour que la rentrée scolaire s'effectue dans des conditions acceptables. Il nous reste à trouver demain des solutions durables à cette diminution.

De nombreuses initiatives existent pour renforcer la formation et l'insertion: il conviendra de les consolider, face aux attentes de la jeunesse guyanaise.

Il faudra bien aussi que l'on se penche sur la question des équilibres financiers des collectivités du territoire.

Ce travail difficile, souvent mal compris, à nous de le faire.

Dès la rentrée, j'ai demandé à mes services d'engager un travail de fond permettant de faire le point sur les recettes et les charges des collectivités d'outre-mer, à commencer par l'échelon communal et intercommunal.

Ce travail, doit nous permettre de disposer au premier semestre 2018 d'un état des lieux précis dans la suite des travaux déjà faits et auxquels certains d'entre vous ont largement contribué, et dans le souci de leur donner une suite concrète.

Je porterai des propositions sur le sujet à la conférence nationale des territoires.

Je vous invite à y prendre part à mes côtés.

Je le sais, la situation de certaines des collectivités de Guyane appelle des réponses urgentes. C'est le cas de certaines communes, notamment, qui n'ont pas les moyens de relever seules les défis qui leur sont imposés, du fait des gestions passées ou des besoins présents et à venir. Pour les plus fragiles d'entre elles, j'ai demandé à l'AFD de se mobiliser pour fournir un appui.

L'Etat mobilisera les ressources nécessaires aux collectivités locales de Guyane pour mener leurs projets, en mettant à disposition une ingénierie qualifiée, au service des projets et dans le souci de les accélérer.

Je demande au préfet de Guyane de me faire des propositions en ce sens, et de les construire avec vous. Là encore nous y travaillerons ensemble.

Mais tout ne viendra pas de l'Etat. Il n'y a de solution qu'ensemble.

Le sujet de la Montagne d'Or, concernant lequel vous, élus, avez saisi le Premier Ministre pour obtenir l'organisation d'un débat LOCAL, en est l'exemple. Il est un condensé des difficultés de ce territoire : développer l'emploi et l'activité, préserver l'environnement, aménager le territoire et faire bénéficier chacun des fruits de la croissance... Une réponse du Premier ministre vous parviendra rapidement. Les récentes décisions de la commission du débat public vont dans ce sens : informer, faire participer les guyanais à la définition de leur avenir, **faire en sorte que ceux qui aujourd'hui s'opposent, demain se parlent**

Et cet « ensemble », les Assises des outre-mer en seront le moteur. Sous la forme que vous choisirez de lui donner pour que les réponses apportées aux préoccupations locales soient élaborées avec vous et chez vous. A ce chantier je souhaite que vous preniez une part active, avec tous les acteurs institutionnels, privés et de la société civile.

Mesdames et messieurs, je l'ai déjà dit devant vous : Non, la Guyane n'a pas le monopole de l'échec.

Les potentiels de croissance du territoire sont suffisamment forts pour que l'ensemble des acteurs guyanais se mobilisent !

La filière pêche doit en être un exemple. Il convient de rendre les métiers de la mer plus attractifs, de développer la recherche, lutter contre la pêche illégale et

moderniser les infrastructures portuaires. Pour cela, les crédits de l'enveloppe régionale du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche seront débloqués.

L'agriculture. La croissance démographique et l'importance des réserves foncières du territoire sont une opportunité. La Guyane possède des écosystèmes à fort enjeux environnementaux. Les perspectives d'emploi sont là. Mieux structurée avec des aides aux jeunes agriculteurs, la Guyane peut devenir une terre agricole et diminuer sa dépendance alimentaire. Je rencontrerai demain soir les acteurs de cette filière.

La forêt amazonienne recouvre à plus de 96% le territoire de Guyane. C'est là aussi un fort potentiel de développement, raisonné et durable.

La biodiversité doit devenir le cœur du modèle de développement de la Guyane à travers la valorisation de ses ressources naturelles, exceptionnelles.

Les ENR : hydroélectricité, biomasse... Il y a quelques semaines, 8 lauréats ont vu leurs projets photovoltaïques récompensés. C'est l'exemple de l'excellence qu'il faut promouvoir.

Les territoires d'outre-mer peuvent remplir les 17 objectifs de développement durable avant l'Hexagone. A nous de montrer l'exemple !

Enfin, il n'y aura pas de sécurité, de développement, en dehors d'une coopération régionale accrue, synonyme de meilleure intégration de la Guyane dans son environnement. Je pense en priorité à **la coopération régionale avec le Brésil et le Surinam en matière de sécurité et de lutte contre l'immigration illégale**, Mais également en matière de recherche et d'enseignement supérieur.

Mesdames et messieurs les élus,

Trop souvent la Guyane est perçue à travers l'éloignement et les crises qui l'agitent. Ses potentiels sont ignorés alors que l'Histoire nous incite à les valoriser. Tant d'illustres figures guyanaises ont contribué à sa grandeur : Félix Eboué, Gaston Monnerville, Léon Gontran-Damas.

L'accord de Guyane est une première réponse forte de l'Etat aux problématiques du territoire. Mais le développement de la Guyane se fera avec les Guyanais à qui il appartient avant tout de construire leur histoire, dans le cadre d'une responsabilité collective qu'il nous convient, à tous, d'assumer.

Je m'engage à revenir très prochainement ici. Et cette fois, **je prendrai le temps, j'irai à la rencontre des habitants pour discuter avec eux. J'ai besoin de visages, de lieux et d'anecdotes pour comprendre une réalité.** Je l'affirme : le rôle d'une ministre des outre-mer, c'est aussi d'être bousculée, d'être interpellée sur la voie publique par nos concitoyens. Ce n'est que par des discussions franches que la confiance se gagne.

Je vous remercie.